

## BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE (BRHE)

### Proposer un volume à la BRHE : consignes aux auteurs

Un volume destiné à la *BRHE* doit constituer une recherche originale sur un sujet précis en matière d'histoire de l'Église ou, plus généralement, du christianisme. Il comptera une introduction, une liste des sigles utilisés, une bibliographie, un texte subdivisé en chapitres et une conclusion. Il peut être rédigé en français, en anglais, en espagnol ou en italien. L'auteur est invité à utiliser le modèle contenant les feuilles de style à utiliser, qui est fournie ici en annexe, afin de préparer le volume au format habituel de la *BRHE*.

Un ouvrage proposé à la *RHE* sera soumis par le secrétaire de rédaction à la lecture de deux personnes choisies parmi les collaborateurs internationaux de la *RHE*. L'auteur recevra l'avis de la rédaction dans les six mois.

L'introduction présentera la thématique générale dans laquelle le volume se place et comprendra aussi un aperçu de la méthodologie utilisée, une évaluation des enjeux du sujet traité et l'annonce du plan suivi.

La bibliographie sera subdivisée, si cela convient au sujet, en *Sources* et en *Travaux*. Elle sera présentée selon les normes explicitées dans la page *Références bibliographiques*. Les travaux seront rangés par ordre alphabétique de nom d'auteur, le prénom de l'auteur venant après son nom, sur le modèle suivant :

LENAIN Philippe, *Histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur*, t. 2 : (1656-1683) (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 89), Louvain-la-Neuve - Leuven, 2008).

LENAIN Philippe, *Les relations de l'archevêque anglican William Laud (1573-1645) avec la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Revue bénédictine*, 110 (2000), p. 355-377.

Un ouvrage de la *BRHE* doit s'appuyer sur des sources de première main. Celles-ci seront citées régulièrement dans leur texte original. Le texte rédigé et les notes suivront les consignes

indiquées dans la page *Normes rédactionnelles*. Le volume comptera entre 200 et 500 pages selon la nécessité du sujet.

Une conclusion de l'ouvrage permettra d'en synthétiser les apports. L'auteur fournira un résumé de l'ouvrage en 20 lignes environ en vue de la publicité.

Le financement d'un volume demande un apport financier proportionnel au nombre de pages et lié à la qualité de la mise en page utilisée. Il faut compter 1 € par page. La participation aux frais est à verser au compte 000-0039421-39, de Revue d'histoire ecclésiastique, Place Blaise Pascal 1, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique (IBAN : BE13 0000 0394 2139 ; BIC : BPOTBEB1).

L'auteur recevra gratuitement 25 exemplaires de son ouvrage. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus, moyennant paiement.